

Réf: Dossier N° 039535

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARANTERE COSMETIQUE INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Anyama, pres du Stade d'EBIMPE, Lot 144,
Ilot 1332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARANTERE COSMETIQUE
INTERNATIONAL »

Objet: COMMERCE GÉNÉRAL, PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PRODUIT COSMÉTIQUE, PRESTATION DE SERVICES, BTP, CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE, AMÉNAGEMENT FONCIER, ACHAT ET VENTE DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, pres du Stade d'EBIMPE, Lot 144, Ilot 1332

Dirigeant(s) : M BOCOUM GOUROUMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05796 du 01/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28043/GTCA/RC/2021 du 01/10/2021

